

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle consulaire, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL, Maire.

PRESENTS (23) :

BEAL Michel, SAINT-MARCEL André, CHARVIN Chantal, COLOMBET Agnès, BANCOD Hervé, SORCE Rose-Marie, CABY François, PASTOR Gérard, COURTOIS Catherine, EMONET Elisabeth, LETEROUIN Corinne, CANET Véronique, JOSSERAND Françoise, BOUCHER Christophe, GONDA Frédéric, EL HAGE Henriette, VAUTHIER Jean-Luc, GARDET Carole, de LA CHAPELLE Grégory, MORISET Kamila, VANDEPITTE Brice, wharmby Isabelle, SICARD Rudy.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (3) :

Michaël DEHOORNE a donné pouvoir à Brice VANDEPITTE
Sylvia BUREL a donné pouvoir à Françoise JOSSERAND
Aude SCOTTON a donné pouvoir à Elisabeth EMONET

ABSENTS EXCUSES (3) : Flavien LEGER, Vincent GASCA, Laurent CHAUMARD,

Date de convocation du Conseil Municipal : 18/11/2025

Date d'affichage : 18/11/2025

Elisabeth EMONET a été élue secrétaire de séance.

Délibération rendue exécutoire

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le : 26.11.2025
Et publication le : 27.11.2025
Le Maire,



Acquisition de la parcelle AZ 456 située route de Lornard

Vu l'article L1111-1 du Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) qui précise que les collectivités territoriales acquièrent à l'amiable des biens immobiliers.

Vu l'engagement des propriétaires à céder la parcelle AZ n°456 à la commune de Saint-Jorioz,

La parcelle AZ n°456 est incluse dans l'emprise de la voie communale dénommée route de Lornard.

Aussi, il est proposé d'acquérir la parcelle AZ n°456 d'une superficie totale de 12 m² au prix de 360 €.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir donner son accord pour l'acquisition de la parcelle AZ n°456 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant.

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Pour extrait conforme, le 24 novembre 2025

Le secrétaire de séance,
Elisabeth Emonet



Le Maire,
Michel BEAL

